

REPUBLIQUE POPULAIRE  
DU CONGO

MINISTERE DE LA JUSTICE  
ET DU TRAVAIL

DIRECTION GENERALE DU  
TRAVAIL

RECTIFICATIF N° 77/298 du 6 Juin 1977.  
au Décret n°76/378/MJT.DGT.DCGPCE. du 12.10.76  
portant inscription au tableau d'avancement de  
l'année 1976 des Administrateurs des cadres de  
la catégorie A hiérarchie I des S.A.F.  
(Travail et Administration Générale)

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE  
MILITAIRE DU PARTI

PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT  
MINISTRE DU PLAN

V I S A S :

.....  
.....

AU LIEU DE :

2°/ ADMINISTRATION GENERALE

Pour le 6° échelon - A 2 ans

Mr. KAKOULA-KADY Hébert

OFF.N.C. TOURISME B/VILLE

L I R E :

2°/- ADMINISTRATION GENERALE

Pour le 7° échelon

Mr. KAKOULA-KADY

Hébert

OFF.NAT. CONGOLAIS DU TOURISME B/v.

LE RESTE SANS CHANGEMENT

Brazzaville, le 6 Juin 1977

PAR LE D U I E M, V I C E P R E S I D E N T  
DU COMITE MILITAIRE DU PARTI  
le Premier Ministre, Chef du  
Gouvernement, Président du Conseil  
des Ministres, Ministre Du Plan,  
le Ministre de la Justice et du  
Travail

Commandant Louis SYLVAIN GOMA.

Le Ministre des Finances

Pierre NGAKA

ALEXONDE ROUSSOU - BOUATTI.

Jean-Jacques GUYON

- H ENRI LOPES -

AMPLIATIONS :

JORPC I  
DGT/DCGPCE 3  
D.F. 3  
C.F. 2